

BIBLIOTHÈQUE. « Brin d'air », un voyage musical. La Bibliothèque Amélie Murat à Chamalières propose une animation samedi 8 décembre à 10 heures intitulée « Brin D'air » par la compagnie « A tous vents » pour les enfants de 1 à 5 ans. Embarquez-vous pour un voyage musical où glisseront au creux des petites oreilles les mélodies portées par le vent ! Contact : 04.63.66.95.32. ■

L'UNIVERS URBAIN DE GABRIOT



EXPOSITION. À la galerie d'art contemporain. Alain Gabriot expose une cinquantaine de toiles jusqu'au 24 novembre. Magie des couleurs, pureté des formes, son univers s'enrichit des lignes architecturales des villes et de leurs perspectives. Le peintre dépeint des villes inquiétantes et fascinantes. L'univers urbain se pare de belles couleurs chaudes et laisse entrevoir le dynamisme du peintre. Rencontre entre la réalité et l'imaginaire de l'artiste, chaque oeuvre est unique. Pureté stylistique et sensibilité poétique s'harmonisent merveilleusement. L'alchimie entre la géométrie et l'imaginaire s'impose tout naturellement. Une exposition à découvrir à la Galerie d'art contemporain, 3 avenue de Fontmaure (tél. 04.73.30.97.22), du lundi au samedi de 14 heures à 19 heures. Entrée libre. ■

Volcans → Chamalières/Royat

CARNET

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE. 1, place Claude-Wolff. 04.73.19.57.57
mairie@ville-chamalières.fr
Accueil et état civil. Du lundi au vendredi : de 8 heures à 16 h 15 ; samedi : de 9 heures à 12 heures (urgences état-civil uniquement).
Services techniques. 26, avenue des Thermes. Tél. 04.73.19.57.63.
Ateliers municipaux. 14, rue du Prê-l'Abbé. Tél. 04.73.37.84.79.
POLICE MUNICIPALE. Bureau principal. 48 ter, avenue de Royat. Tél. 04.73.36.88.17.
Bureau annexe. 14, place Van-Gogh. Tél. 04.73.36.73.50.
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS). 17, avenue de Royat. Tél. 04.73.19.57.64. Du lundi au vendredi : de 8 heures à 15 h 45.
Assistante sociale. Permanence du lundi au vendredi, de 8 heures à 10 heures.
SISAD DE CHAMALIÈRES-ROYAT. (Syndicat intercommunal de soins à domicile). 17, avenue de Royat. 04.73.40.01.62 sisad@laposte.net
SERVICE « PETITE ENFANCE ». 25 bis, avenue Joseph-Claussat. Tél. 04.73.37.71.51. Du lundi au vendredi : de 8 heures à 9 h 30. Le mercredi : de 15 h 30 à 18 h 30.
CONCILIATEUR DE JUSTICE. Maison des associations, rue des Saulées. Tél. 06.89.22.33.31. Le 2^e mardi du mois et, sur rendez-vous, le 4^e mardi du mois, de 9 heures à 11 h 30.

BIBLIOTHÈQUE SONORE ■ L'association peut venir en aide aux enfants atteints de dyslexie

Répondre à l'attente de tous



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE. Claude Moulinoux, président de l'association des « Donneurs de Voix », a souligné le travail remarquable des bénévoles et le rôle plus important que la bibliothèque sonore joue auprès d'un public diversifié.

ROYAT/ORCINES

Ski-club des Dômes

Club intercommunal (Royat et Orcines), le Ski-club des Dômes qui a été créé en 1973, est affilié à la Fédération française de ski. Il propose à un public de tous âges (enfants à partir de 7 ans, adultes non débutants) la pratique du ski, du snowboard ainsi que la découverte du milieu montagnard, dans une ambiance familiale.

L'encadrement, par groupes de niveaux, est assuré par des moniteurs fédéraux diplômés. Les sorties ont lieu le dimanche à Super-Besse (une dizaine de personnes, si l'enneigement le permet). Le départ du bus est programmé le dimanche, à 8 h 30, le retour étant prévu à 18 h 30, place Allard, à Royat.

Il y a possibilité de louer le matériel, à des tarifs famille dégressifs et « découverte ».

Une réunion d'information, d'inscription et de remise du matériel est programmée le vendredi 23 novembre, à 18 h 30, salle des associations, rue Jules-Ferry, à Royat. ■

Pratique. Jean-François Bernardon, tél. 04.73.62.25.13 (soir) ; Pascal Cluzel, tél. 04.73.36.40.95 (soir) ; courriel : skiclub-desdomes@yahoo.fr

Loto. L'amicale laïque de Royat organise son lotto, dimanche 25 novembre, à 14 heures, à la salle du Breuil à Royat. Nombreux lots de valeur. Pêche à la ligne pour les plus petits. ■

Le champ d'action des bibliothèques sonores, notamment celle de Chamalières, se complète désormais par une aide officielle aux enfants dyslexiques.

« **C** antonnées durant trente-cinq ans au prêt d'ouvrages enregistrés en faveur des seuls handicapés visuels, les bibliothèques sonores peuvent désormais, avec l'aval des éditeurs, prêter des livres aux handicapés moteurs mais aussi, depuis cette année, venir en aide de façon officielle aux élèves en situation de handicap, en particulier les enfants atteints de dyslexie », s'est réjoui Claude Moulinoux, président de l'association des donateurs de voix de la bibliothèque Sonore, lors de l'assemblée générale qui s'est tenue, vendredi, à la Maison des associations.

Dans son allocution, Claude Moulinoux a souligné toute l'importance de ce nouveau champ d'action pour la bibliothèque sonore de Chamalières et du Puy-de-Dôme, en rappelant qu'Andrée Genestoux, membre de l'association, avait mis en place presque en catimini une collaboration entre la bibliothèque sonore et certains établissements scolaires : collèges et CMI de Romagnat.

« À la demande des professeurs de français de ces établissements, les Donneurs de voix

ont enregistré des ouvrages qui ont ensuite été mis à la disposition des enfants souffrant de dyslexie. Les élèves du collège de Saint-Saturnin nous ont témoigné leur reconnaissance et dit combien cette aide leur était utile et participait à leurs progrès scolaires ».

EN CHIFFRES

52
Le nombre de bénévoles dont trente-deux donateurs de voix et vingt animateurs permanents.

175
Le nombre de livres enregistrés par an par l'association.

7.500
Le nombre de prêts par an

Afin d'être mieux connus auprès des établissements de l'agglomération clermontoise, la Bibliothèque sonore doit signer, le 3 décembre prochain, une convention de collaboration avec le Rectorat de Clermont-Ferrand pour venir en aide aux élèves en situation de handicap. « Élargir notre champ d'action est l'une de nos préoccupations

constantes. Nous aimerions nous immerger totalement dans la communauté qui nous entoure pour faire bénéficier au plus grand nombre notre savoir-faire. C'est ainsi que nous avons répondu à l'appel d'un important distributeur de médicaments pour que notre association enregistre des fiches de médicaments à l'attention des patients malvoyants. Je suis sûr que nous pourrions intervenir dans bien d'autres domaines et améliorer les relations entre déficients visuels et les organismes publics ou privés ».

Des fiches de médicaments enregistrées

Dans le cadre d'une plus grande efficacité, le président a salué l'arrivée et l'aide de Guy Bernigaud, membre féru d'informatique pour mettre en place une gestion et une production de la bibliothèque de manière professionnelle. L'association travaille aussi à la mise en place d'un site informatique dédié à la bibliothèque pour accroître sa visibilité.

Ces activités supplémentaires ont imposé une cinquième permanence le vendredi matin. « La chute du nombre d'audiolecteurs enregistrés il y a quelques années a été stoppée avant de se stabiliser puis de croître grâce au travail des bénévoles. La production d'audio-livres est d'un très bon niveau et dépassera, vraisemblablement en fin d'année, les 180 ouvrages. Le prêt de revues est aussi soutenu avec un total de 1.076 prêts au cours de l'année ».

Claude Moulinoux a ensuite rappelé les temps forts de l'association : concert du Canto Général, le parrainage de la bibliothèque par Jean Anglade (Auvergnat et auteur le plus lu par les malvoyants), participation à la manifestation célébrant la parution d'un ouvrage enregistré « Facteurs en France », etc. Claude Moulinoux s'est aussi réjoui de l'acquisition de lecteurs Victor grâce aux dons. Le président a ensuite remercié tous les bénévoles pour leur générosité. Plus qu'une association, la bibliothèque sonore s'installe plus que jamais comme un véritable service d'intérêt public. ■

« **C** antonnées durant trente-cinq ans au prêt d'ouvrages enregistrés en faveur des seuls handicapés visuels, les bibliothèques sonores peuvent désormais, avec l'aval des éditeurs, prêter des livres aux handicapés moteurs mais aussi, depuis cette année, venir en aide de façon officielle aux élèves en situation de handicap, en particulier les enfants atteints de dyslexie », s'est réjoui Claude Moulinoux, président de l'association des donateurs de voix de la bibliothèque Sonore, lors de l'assemblée générale qui s'est tenue, vendredi, à la Maison des associations.

Contact Les Donneurs de voix, 11, rue du Pont de la Gravière, 63400 Chamalières, tél. : 04.73.37.56.91 ou par mail : bs.chamalières@wanadoo.fr

JEUNE PUBLIC

À la bibliothèque. La conteuse Françoise Gflère animera une séance pour les tout-petits le mercredi 5 décembre à 10 heures, à la bibliothèque Amélie-Murat. Entrée libre. Plus de renseignements au 04.63.66.95.32. ■